



Bulletin de la section de la **LOZERE**

Espace *Jean Jaurès* - Rue *Charles Morel*
48000 MENDE

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@unsa-education.org

Mars 2012

Système éducatif : Pour un collectif budgétaire pour la rentrée 2012 Pour une loi d'Orientation et de Programmation

« La déclinaison des suppressions massives de postes dans les écoles, collèges et lycées - notamment professionnels - pour la rentrée 2012 est maintenant connue : partout elle se traduit par de nouvelles dégradations des conditions d'apprentissage des élèves et de travail pour les enseignants. Partout les dispositifs mis en œuvre pour faire réussir les élèves sont mis à mal. Partout ce sont les élèves les plus défavorisés qui en paieront le prix fort, alors que jamais les inégalités n'ont été aussi élevées.

Ces suppressions interviennent de plus dans un contexte où c'est l'ensemble de la politique éducative (contenus d'enseignement, évaluations, organisation du système, formation des enseignants...) qui aggrave la situation de l'Ecole.

Mais cette politique se heurte à une montée importante des mobilisations et le début de 2012 est marqué par des initiatives revendicatives multiples rassemblant très souvent Personnels, parents et lycéens (occupations, rassemblements, nuits des écoles, opérations "cœurs rouges" et autres "coups de froid sur l'éducation", délégations, conférences de presse, grèves, manifestations, vote contre les DHG dans les conseils d'administration des collèges et lycées, refus collectif des heures supplémentaires, organisation de contre-CDEN ou de comités de Salut Public...). Elles traduisent le refus de toute la communauté éducative d'une politique de régression pour les élèves et pour le système éducatif et l'exigence de remise en cause de différentes réformes mises en place pendant le quinquennat qui s'achève.

Les organisations réunies dans le Collectif « **L'éducation est notre avenir** » (1) appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations notamment contre les suppressions de postes en 1^{er} et 2nd degré, les gels de postes dans les universités, la destruction des RASED et de dispositifs pédagogiques alternatifs, l'imposition d'heures supplémentaires aux enseignants, la dégradation des conditions de travail, cela en s'efforçant de construire des centralisations départementales sous des formes à décider localement. Il est indispensable d'interpeller les Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale, les Recteurs, le Ministre et les élus, notamment Députés et Sénateurs ainsi que les candidates et candidats qui briguent les suffrages des citoyens(nes).

Il s'agit de peser pour :

- le rejet des suppressions de postes,
- un collectif budgétaire permettant des mesures d'urgence dès la rentrée 2012,
- une loi d'orientation et de programmation pour une politique scolaire et universitaire radicalement nouvelle,
- l'ouverture d'un véritable dialogue social. »

(1) Organisations membres du Collectif : AFL - Cé - CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques - EEDF - FAEN - FCPE - FEP-CFDT - FERC-CGT - FGPEP - FIDL - FOEVEN - Les FRANCAS - FSU - GFEN - ICEM - pédagogie Freinet - JPA - La Ligue de l'Enseignement - Fédération Léo Lagrange - OCCE - SGEN-CFDT - SUD Education - UNEF - UNL - **UNSA Education**

Sommaire

Page 2 : carte scolaire 1er Degré : les décisions après le CDEN du 9 février;
Page 3 : carte scolaire 2nd Degré : les principales « mesures » ...
Page 4 : Jour de carence; Infos Comité Technique Spécial du 1er mars à Montpellier; Communiqué Assemblée Générale de la prévention MAIF le 28/03 ...



Carte scolaire : les décisions ...

Principales mesures 1er Degré suite aux CTSD et au CDEN

Le CTSD 1er degré s'est réuni le 30 janvier et le 7 février, et le CDEN le 9 février 2012.

Vous trouverez ci-après les principales mesures, qui ont été mises en ligne sur le site du **SE-UNSA Lozère** (<http://sections.se-unsa.org/48/>) dès réception du courrier de la Directrice Académique des Services.

	Retraits d'emplois	Créations d'emplois
Ecoles maternelles, élémentaires ou primaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 classe Paulhac en Margeride (classe unique - fermeture de l'école) ➤ 1 classe Les Monts Verts / Site du Bacon (classe unique - fermeture de l'école) ➤ 1 classe Chambon Le Château (fermeture 4ème classe) ➤ 0,5 Itinérant Langue Vivante - GS Elémentaire Jean Bonijol Mende ➤ 0,5 Décharge Direction Langogne GS Elémentaire ➤ 0,25 Décharge Direction Florac GS Elémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 classe Mende Fontanilles Les Terres Bleues (réouverture 3^{ème} classe) ➤ 1 classe St Etienne Vallée Française (réouverture 3^{ème} classe) ➤ 0,25 poste décharge Direction Langogne GS Elémentaire ➤ 0,25 poste décharge Direction Langogne GS Elémentaire (à titre exceptionnel)
Sous total 1	4,25	2,50
Postes « hors classe » (selon l'Administration !)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 0,5 poste TR ZIL Mende ➤ 1 poste Classe Nature - Bec de Jeu (poste FOL) ➤ 1 poste Direction ITEP Maria Vincent à St Etienne du Valdonnez 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 0,25 poste décharge Maître Formateur (à titre exceptionnel)
Sous total 2	2,50	0,25
Enseignement spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 0,5 poste CLIN Langogne GS Elémentaire ➤ 1 poste CLAD Florac GS Elémentaire ➤ 1 Chargé d'école IME Les Sapins ➤ 0,5 Adjoint Spécialisé IME Les Sapins ➤ 0,5 Adjoint Spécialisé IME Les Sapins ➤ 1 poste Direction CEM Montrodat ➤ 1 poste Décharge Direction CEM Montrodat ➤ 1 poste Adjoint Spécialisé CEM Montrodat 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 poste CLIN Chambon Le Château (fermeture 4ème classe) ➤ 0,5 poste coordonnateur pédagogique CEM Montrodat ➤ 0,5 poste accompagnement projet CEM Montrodat ➤ 0,5 poste IME/IMPro - MAD Le Clos du Nid
Sous total 4	6,50	2,50
TOTAL	13,25	5,25

La différence provient de la perte des 8 postes !

Rappel ! Suite à la « sédentarisation » des postes RASED en 2009, le département a toujours 2 postes en « surnombre » ... !

Evolution du nombre de postes 1er Degré depuis 2002 ...

Année scolaire	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	Total
Nombre postes « perdus »	- 2 (*)	- 0,5 (*)	+ 1	0	0	- 3	- 4,5	- 2	- 7	- 8	- 26

Ci-dessus figure le bilan des mesures de carte scolaire 1er Degré depuis 2002, sachant que certaines « évolutions » ne sont pas forcément prises en compte (perte de support suite à non renouvellement d'un détachement, postes « surnuméraires », ...). **Le nombre d'emplois perdus en 10 ans s'élève donc, au minimum, à 26 ... !**

(*) sous réserve de confirmation ...

CTSD 2nd Degré (5 et 13 mars)

Ces deux réunions ont surtout été l'occasion de travailler sur les améliorations à apporter aux propositions initiales de l'Administration sur des « constructions » de postes et/ou sur les compléments de services (rendus ou donnés) ...

Certaines difficultés sont aussi liées au fait que les compléments de services sont à partager avec un établissement d'un autre département (Gard par exemple) ou avec un support implanté en lycée (c'est le cas à Mende notamment).

Les représentants du Personnel sont intervenus au cas par cas ...

Pour les postes SPEA Documentation / Mission Vie Scolaire, l'Administration, tout en reconnaissant les préoccupations exprimées, a expliqué que l'impossibilité de créer des « supports disciplinaires » provenait du fait qu'elle ne disposait que de BMP ...

Des débats relativement longs ont aussi concernés les postes de CPE, notre département n'ayant pas bénéficié des 5 créations prévues au plan académique ...

La situation des postes d'AED a aussi été évoquée ...

Répartition des postes et « évolutions » ...				
Collège	Postes CPE		Postes Documentation	
	Quotité R2012	Observations « partagé avec »	Quotité R2012	Observations « partagé avec »
Le Bleymard	0,5	Collège Villefort	18	Lycée Chaptal
La Canourgue	1		36	
Le Collet de Dèze			36	SPEA Doc/Mission Vie Scolaire
Florac	1		36	
Langogne	1		36	
Marvejols	1		36	
Mende	2		36	
Meyrueis			36	SPEA Doc/Mission Vie Scolaire
St Chély d'Apcher	1		36	
St Etienne V. F.			36	SPEA Doc/Mission Vie Scolaire
Ste Enimie			18	BMP
Vialas	1		18	Collège Villefort
Villefort	0,5	Col. Le Bleymard	18	Collège Vialas

Créations chaires				
Etablissement	Implantation poste	N° Discipline	discipline	Heures
Collège <i>Marthe Dupeyron</i>	LANGOGNE	L1000	Histoire Géographie	18
Collège <i>Henri Bourrillon</i>	MENDE	L0422	Anglais	18
Suppressions Chaires				
Collège <i>Henri Bourrillon</i>	MENDE	C0222	Lettres Anglais	18
Créations chaires avec SPEA				
Collège <i>Henri Gamala</i>	LE COLLET DE DEZE	L0080 Doc lycées	SPEA PART	Documentaliste Vie Scolaire
Collège <i>André Chamson</i>	MEYRUEIS	L0080 Doc lycées	SPEA PART	Documentaliste Vie Scolaire
Suppression profilage SPEA				
Collège <i>Sports Nature</i>	LA CANOURGUE	L0426 Espagnol	SPEA CSME	CS en L 0202 Lettres Modernes
Collège <i>Marthe Dupeyron</i>	LANGOGNE	L1800 Arts Plastiques	SPEA CSM	CS en P6500 Arts appliqués
Modification profilage SPEA				
Collège <i>du Trenze</i>	VIALAS	L1300 Mathématiques	SPEA PART	ERS CS en L17000 Ed. Musicale

Outre les postes mentionnés ci-contre, il y a d'autres SPEA en **Lozère**.

6 collèges sont concernés :

- Le Bleymard (Sciences Naturelles / sciences Physiques - CSA Physiques Chimie),
- La Canourgue (Mathématiques - CSA),
- Le Collet de Dèze (Lettres Modernes - CSME Arts Plastiques + CSD),
- St Etienne Vallée Française (Documentation - SPEA PART),
- Vialas (Histoire Géographie - SPEA PART; Technologie - SPEA PART; EPS - SPEA PART),
- Villefort (Histoire/ Géographie CSM Arts Plastiques).

Il y a aussi 2 SPEA PLP à la SEGPA de Marvejols et 2 à celle de Mende ...

Infos diverses ...

Jour de carence : mieux comprendre ce qui va se passer ...

Personnels concernés

Tous les Agents : Fonctionnaires titulaires, stagiaires, agents non titulaires.

Situations auxquelles s'appliquent le jour de carence

Le jour de carence s'applique à tous les congés de **maladie ordinaire** à l'exception des autres congés (maternité, paternité, **Congé Longue Durée**, **Congé Longue Maladie** ...).

Il ne s'applique pas pour les congés obtenus suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle. De la même manière, sont exclus les congés qui précèdent ou suivent une maternité et en lien avec elle.

En cas de prolongation, il ne s'applique pas. De même, si dans les 48 heures suivant la reprise d'activité, un nouveau congé lié à la même pathologie doit être repris, il n'y a pas de nouveau jour de carence prélevé.

Les collègues en Affection Longue Durée (même depuis plusieurs années !) auront un jour de carence prélevé au premier renouvellement.

Non versement de la rémunération

La règle : prélèvement de 1/30ème de la rémunération perçue (traitement, BI, NBI, primes et indemnités, indexations outre-mer, ...) sauf :

- **Supplément Familial de Traitement (SFT)**;

- **Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA)**;
- Heures Supplémentaires;
- Indemnités pour frais de déplacement (y compris ISSR).

Cotisations et incidences sur les droits

Le jour de carence ne donne pas lieu à cotisation ni à prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Ce jour est considéré comme travaillé pour l'avancement, l'ancienneté et la Retraite.

L'UNSA et ses syndicats restent opposés à cette mesure qui, contrairement à ce qui est dit, ne sert en rien à financer la Protection Sociale mais sert uniquement à « boucler » le budget de l'Etat !

Comité Technique Spécial du 1er mars 2012

Le Comité Technique Spécial (ex CTA Spécial) a été installé le 1er mars dernier.

Parmi les points de l'ordre du jour, figurait la préparation de la rentrée dans les Services Académiques.

L'académie doit « restituer » 6 emplois.

Les Recteurs avaient une totale liberté de choix pour « répartir » ces suppressions entre le BOP 214 et le BOP 141. Le Recteur de Montpellier a décidé de le faire sur le BOP 214, à l'exception de 0,5 poste en CIO.

D'après l'Administration, il y aurait suffisamment de départs à la retraite pour éviter les mesures de carte scolaire ...

La « répartition » est donc la suivante (**SDEN** -> **S**ervices **D**épartementaux de l'**E**ducation **N**ationale) :

- SDEN Aude : - 1 A
- SDEN Gard : - 2 B et - 3,5 CV; + 3 B et + 5,5 C pour le service interdépartemental des bourses (*).
- Rectorat et SDEN Hérault : + 1 A; - 1 B et - 6,5 C
- **SDEN Lozère** : - 1 C
- SDEN P.O. : - 1 C

(*) S'agissant du service interdépartemental des bourses, les Personnels restent affectés dans le Gard.

Les collègues de l'Hérault vont être reçus par le DRH ...

Assemblée Générale Prévention MAIF le 28 mars 2012 ...



Communiqué

Assemblée Départementale « Prévention MAIF »

L'Assemblée Départementale annuelle de l'antenne « Prévention MAIF » de la **Lozère** aura lieu le

Mercredi 28 Mars 2012 à 16h00
Rue du Pré Vival à MENDE
(dans les locaux de la délégation MAIF)

Venez nombreux !

En bref - En bref Questions diverses évoquées lors du CTS du 1er mars

► Etude de la mutualisation 1er Degré Public :

Elle est réalisée par le Secrétaire Général des P.O.

Elle n'est pas encore terminée.

Ce point fera l'objet d'une information lors d'un prochain CTS ...

► CDIsation des contractuels :

Le plan de lutte contre la précarité comporte deux volets : la CDIsation et la titularisation. Il y a du retard dans sa mise en place ...

► Indemnitaire des COP-SY affectés au SAIO :

Ils vont être reçus le 16 mars. Le Secrétaire Général Académique considère que la revalorisation des indemnités ne s'adresse pas prioritairement aux COPSY, il souhaite prendre une décision qui sera comprise de tous ...